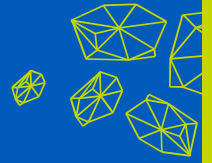


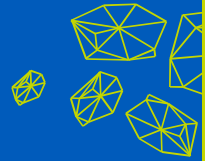
Qu'appelle t-on « qualification fournisseur » ?



Reconnaissance quant à la **capacité d'une entreprise** à fournir des services ou des biens pour EDF, avec le **niveau de sûreté et de qualité** dans le respect des exigences de l'arrêté INB.

**Unique « Instance de Qualification »
pour EDF Nucléaire :
Service Performance des Fournisseurs appartenant à EDF / UTO**

Dans quels cas la qualification est-elle nécessaire ?



Pour les fournisseurs réalisant des Activités Importantes pour la Protection des intérêts ou travaillant sur des **Eléments Importants pour la Protection des intérêts** (AIP/EIP) – Classification

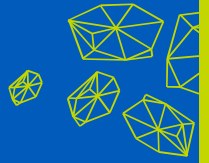
réalisée par EDF. Exemples :

Activités de maintenance et modifications	Activités de Montage sur site hors exploitation	Activités de déconstruction
Activités d'assistance chantier	Activités sur le combustible en CNPE	Activités sur la métrologie
Transports de matières et objets radioactifs	Prestations Intellectuelles (PI) et/ou Assistance Technique (AT)	Prestations de fabrication et réparation de matériels et composants

La qualification est nécessaire pour :

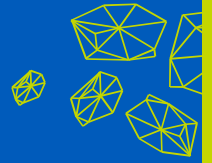
- à minima, le titulaire de la commande
- pas obligatoirement pour les sous-traitants

Les entreprises régionales sont-elles concernées ?



- Le titulaire porte la qualification UTO et en assure la responsabilité
- **Les entreprises qui interviennent en sous-traitance doivent pouvoir répondre aux exigences réglementaires et aux exigences d'EDF**
EDF peut auditer les sous-traitants directement et les surveiller

Et pour celles qui souhaitent se développer et être qualifiées ?



Un processus nécessitant soutien et accompagnement avec :

- Besoin d'élargir le panel fournisseur qualifié EDF UTO
- Un soutien et une validation par un Responsable Politique Industrielle du site 'accompagnateur' du mandat de qualification
- Un processus d'environ 18 mois avec des travaux pouvant être réalisés sous dérogation sur le site 'accompagnateur'
- Des points d'examen de l'audit EDF UTO nécessaire à la qualification :
 - Socio-économique et adhésion aux enjeux du parc
 - Organisation qualité et culture sûreté
 - Sécurité, Radioprotection et Environnement
 - Capacités techniques

Pour tout complément d'information sur la qualification : UTO-DPF@edf.fr